

Formation initiale : Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (FI Intervenant et Surveillant)

Dispositif d'habilitation INRS :

La santé et la sécurité lors des interventions en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dépendent d'un ensemble d'éléments, décrits notamment dans la R447 et l'ED6026, qui doit prendre en compte les risques professionnels et qu'il est important de considérer.

Le dispositif de formation CATEC conçu par l'INRS, CRAM/CARSAT/CGSS et les acteurs du domaine de l'eau et de l'assainissement est défini et décrit dans la R472, s'intègre dans cette démarche globale de prévention des risques liés aux interventions en espaces confinés décrit un socle commun et homogène de compétences intégrant les bonnes pratiques de prévention des risques sur la santé lors des interventions en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Le CATEC® est porté au niveau national par l'Assurance Maladie Risques Professionnels ;

L'INRS organise la gestion administrative et technique du dispositif CATEC®, assure la formation, la certification, le recyclage, la gestion des certifications des formateurs CATEC® et délivre les certificats CATEC®.

Public cible :

Toutes les personnes intervenant en espaces confinés dans les métiers de l'eau et de l'assainissement.

Nombre de stagiaire(s) par session :

Minimum : 2 stagiaires / Maximum : 8 stagiaires

Les profils Surveillant et Intervenant doivent impérativement être représentés dans chaque session.

Prérequis :

Pour un profil intervenant : Notions signalisation temporaire de chantier, maîtrise de l'usage des contrôleurs d'atmosphère, maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur (harnais, tripode, antichute à rappel automatique), maîtrise de l'utilisation des EPI (masque auto-sauveteur).

Pour un profil surveillant : Notions sur la signalisation temporaire de chantier, maîtrise de l'utilisation des contrôleurs d'atmosphère, notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur, des appareils respiratoires d'évacuation (pour contrôle en vis-à-vis de l'équipement de l'intervenant au moment de l'intervention)

Objectifs :

Obtenir la certification CATEC® Intervenant et/ou Surveillant

Pour un profil intervenant : Le stagiaire doit être capable d'intervenir en espace confiné

Pour un profil surveillant : Le stagiaire doit être capable d'assurer la surveillance des interventions depuis l'extérieur de l'espace confiné

Contenu :

Partie formative en salle

- Présentation du dispositif CATEC® et des acteurs de la prévention
- Caractérisation d'un espace confiné
- Les risques spécifiques liés aux espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- Documents, informations et consignes préalables à toute intervention en espaces confinés
- Procédures préalables à toute intervention en espaces confinés

Partie pratique sur l'EEC « Apports pédagogiques »

Partie pratique sur l'EEC « Scénarios formatifs »

- Exercices pratiques sur l'espace d'entraînement et de certification (sous forme de scénarios)

Epreuves de certification individuelle au CATEC®

Modalités et ressources pédagogiques :

Méthodes : Expositive, Interrogative participative ; Manipulation des équipements et mise en situation dans l'EEC par l'utilisation de scénarios adaptés ;

Moyens techniques : Tableau blanc et feutres, présentation vidéo projetée, écran, PC portable, films, EPI/EPC, EEC, R447, R472, fiches INRS de type chasse aux risques, exemples de documents (extrait PDP, Permis de pénétrer...), détecteurs 4 gaz ;

Moyens humains : 2 formateurs certifiés CATEC® à jour de recyclage

Durée de la formation et répartition du temps :

7 heures réparties entre salle de formation et l'EEC :

5 heures de contenu formatif dont maximum 40% en salle (2h) et minimum 60% de pratique sur l'espace d'entraînement et de certification (EEC)

2 heures maximum d'épreuves de certification sur l'EEC

Modalités d'évaluation :

Evaluation des stagiaires : Epreuves certificatives pratiques conformes au dispositif CATEC® sur un espace d'entraînement et de certification

Evaluation du stage : La formation fait l'objet d'une évaluation par les participants lors du débriefing de fin de journée

Lieu et tarif :

Les formations se déroulent sur des espaces d'entraînement et de certification (EEC) habilités, les adresses précises seront transmises dans la convocation.

Un devis sera établi sur simple consultation, à titre indicatif, à partir de 60€/stagiaire.



Mise en œuvre du dispositif CATEC® :
Certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement

RECOMMANDATION n° 444
Mise en œuvre des filets de sécurité en grandes nappes



« A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise »

Les prérequis seront contrôlés par l'organisme habilité avant l'entrée en formation ;

Veillez prendre en considération que les limites techniques du matériel de sécurité utilisé durant la formation ne permettent pas d'accueillir des apprenants pesant plus de 130kg.